

Championnat Individuel Jeunes de la Haute Garonne 2023
Minimes – Benjamins – U12
16 Avril 2023
Golf de Téoula

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés en haute Garonne, répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **de catégorie Minime ou moins (nés en 2006 ou après)**, et attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participants

Limites d'index et quota par catégorie : Voir tableau ci-dessous

Catégories	Garçons			Filles		
	Limite index	minimum	Repère	Limite index	minimum	Repère
U12 nés en 2011 ou après	53	33	U12 G	53	12	U12 F
Benjamins nés en 2009 et 2010		33	Benj. G		12	Benj. F
Minimes nés en 2007 et 2008		18	Min. G		12	Min. F

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.
- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

FORME DE JEU

18 trous / Score maximum limité à 9 (Si à la fin du 8e coup, la balle n'est pas dans le trou, celle-ci est ramassée et on note 9 sur la carte de score.)

1 série Filles et 1 série Garçons pour chaque catégorie d'âge

Départ : par catégorie d'âge et par sexe, dans l'ordre croissant des index.

Rappel : Epreuve non-fumeur voir § 1.2.2 (I-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2.2 (I-8)

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de CD ou de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

INSCRIPTION

Les inscriptions se font uniquement en ligne :

<https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1368>

Date limite d'inscription : 6 avril 2023 à minuit

Les droits d'engagement s'élèvent à 20 €

Forfait : voir § 1.2.1-5 (13. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Filles et Garçons - voir § 1.2.1-5 (7. Classement).

A minima, les vainqueurs Filles et Garçons de chaque catégorie d'âge seront récompensés.

Renseignements :

www.liguegolfoccitanie.fr - 05 31 61 91 08 - sportif@liguegolfoccitanie.fr